



National Defence

Deputy Minister

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale

Sous-ministre

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

SEP 27 2022

L'honorable John Williamson
Présidente du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Cher Monsieur Williamson,

Comme convenu dans la réponse du gouvernement au 4ème Rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé *Rapport 3, L'Approvisionnement des Forces Armées Canadiennes – Défense nationale, des Rapports du printemps 2020 du vérificateur général du Canada*, la Défense nationale envoie sa réponse à la recommandation 1.

Cordialement,

Bill Matthews

Pièce jointes : 1

**Réponse au Comité permanent des comptes publics concernant le
Rapport 4, L'approvisionnement des Forces armées canadiennes, rapports du
printemps 2020 du vérificateur général du Canada**

Recommandation 1

Que d'ici le 30 septembre 2021, la Défense nationale fournisse au Comité des comptes publics de la Chambre des communes un rapport d'étape sur A) l'examen de ses méthodes de prévision des besoins en matériel et de positionnement des stocks afin de maintenir des stocks suffisants aux bons endroits; B) l'examen de ses indicateurs sur la disponibilité des stocks dans les entrepôts et à l'échelle nationale et de leur utilisation pour vérifier si les niveaux de stocks sont respectés; et qu'un rapport final soit présenté d'ici le 30 septembre 2022.

Contexte

Dans son rapport du printemps 2020 intitulé *L'approvisionnement des Forces armées canadiennes*, le vérificateur général a recommandé que la Défense nationale examine ses prévisions et son positionnement concernant le matériel afin de garantir la présence de stocks suffisants dans les endroits appropriés, et que la Défense nationale examine ses mesures de disponibilité en matière de matériel au niveau des entrepôts et au niveau national, et qu'elle se serve de ces mesures pour vérifier si les niveaux de stock sont respectés.

La Défense nationale a approuvé ces recommandations et s'est engagée, dans son plan d'action de gestion pour 2020, à améliorer sa capacité de prévoir les besoins en matériel, de positionner le matériel et de mesurer la disponibilité du matériel à l'échelle des entrepôts et du pays afin de mieux servir les Forces armées canadiennes (FAC). Le plan d'action de gestion cernait les mesures et initiatives particulières pour réaliser ces aspects fondamentaux d'une chaîne d'approvisionnement de la défense moderne et efficace.

Dans sa réponse du gouvernement de 2021 au rapport du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes, soumis au Comité le 25 mars 2021, la Défense nationale s'est engagée à entreprendre deux examens pertinents. Le premier porte sur la façon dont les stocks de matériel de la Défense nationale sont planifiés afin de faire en sorte que les bonnes quantités des bons articles sont disponibles pour utilisation et sont entreposés dans des endroits qui permettent d'obtenir un meilleur niveau de service global. Le deuxième examen porte sur la façon dont la Défense nationale mesure la disponibilité du matériel au niveau de chaque entrepôt, ainsi que dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement nationale.

Dans sa mise à jour de septembre 2021 au Comité, la Défense nationale a indiqué qu'elle avait terminé l'examen de ses mesures de disponibilité du matériel en juillet 2021. Les résultats de cet examen ont donné lieu à la mise à jour d'un indicateur de disponibilité de l'inventaire existant pour mesurer le matériel à l'échelle nationale, et à l'élaboration d'un nouvel indicateur de disponibilité de l'inventaire pour mesurer le matériel au niveau de l'entrepôt. En outre, la Défense nationale a souligné qu'elle a poursuivi l'examen de ses processus de prévision et de positionnement du matériel (examen n° 1) afin de s'assurer que des stocks suffisants sont maintenus aux bons endroits. La Défense nationale fournira un rapport final au Comité d'ici le 30 septembre 2022, afin de faire état des résultats et des conclusions de l'examen n° 1, y

compris le plan de mise en œuvre de l'amélioration du rendement.

Le point sur l'examen n° 1 : Prévisions et positionnement du matériel de la Défense nationale

En août 2022, la Défense nationale a terminé un examen de ses processus de prévision et de positionnement du matériel (examen n° 1).

Les résultats de l'examen n° 1 sont les suivants :

- L'achèvement des mises à jour du Manuel de gestion de l'approvisionnement du Ministère, qui fournit des directives précises aux praticiens de la chaîne d'approvisionnement de la Défense en ce qui concerne les processus de prévision et de planification du matériel;
- La présentation d'une analyse des données sur le positionnement du matériel au Comité de surveillance de la chaîne d'approvisionnement de la Défense, qui supervise le rendement de la chaîne d'approvisionnement. Ce comité de gouvernance est coprésidé par le Directeur d'état-major – État-major interarmées stratégique et le Sous-ministre adjoint (Matériels).
- Les résultats finaux de l'examen des politiques, des outils et des processus de prévision et de positionnement du matériel de la Défense nationale (examen n° 1) devraient maintenant être présentés à la gouvernance de la chaîne d'approvisionnement de la Défense à l'automne 2022.

Mise à jour sur le plan de mise en œuvre de l'amélioration du rendement

Le plan de mise en œuvre de l'amélioration du rendement devrait maintenant être présenté à la gouvernance de la chaîne d'approvisionnement de la Défense aux fins d'approbation à l'automne 2022.

À la lumière des résultats de l'examen n° 1, les éléments du plan de mise en œuvre de l'amélioration du rendement incluent une meilleure surveillance de la disponibilité du matériel grâce à l'analyse de la chaîne d'approvisionnement, l'accroissement des connaissances des praticiens en matière de prévision et de planification du matériel et le remplacement de l'outil actuel de prévision et de planification du matériel.

Pour remplacer l'outil logiciel actuel, la Défense nationale a lancé une initiative visant à acquérir et à mettre en œuvre la prochaine génération d'outils de prévision et de planification du matériel. Une analyse des options a été effectuée et achevée en août 2022 afin de valider les exigences, d'identifier les solutions potentielles et de déterminer l'option la mieux adaptée.

Le logiciel de remplacement sera intégré au système de planification des ressources de l'organisation de la prochaine génération lorsqu'il sera livré au cours de l'année 2028. Ces outils amélioreront la capacité de la Défense nationale à prévoir les besoins en matériel, à déterminer les stocks excédentaires et à positionner le matériel de façon appropriée, ce qui permettra de mieux servir les Forces armées canadiennes.

Réalisations récentes en matière de gestion du matériel

Pour veiller à ce que le matériel demeure disponible et bien géré, le ministère de la Défense nationale a également continué d'améliorer la comptabilisation du matériel grâce à son initiative stratégique visant à améliorer le rendement de la chaîne d'approvisionnement, qui a été lancée en 2020, en intégrant les recommandations du vérificateur général concernant l'approvisionnement des Forces armées canadiennes. Voici quelques réalisations notables de l'AF 2021-2022 qui ont permis de fournir un soutien optimisé pour répondre aux besoins de la Défense nationale :

- **Élaboration du cadre de mesure du rendement de la chaîne d'approvisionnement de la Défense** : Mis en œuvre à l'échelle de la Défense nationale au cours de l'AF 2021-2022, le cadre de mesure du rendement permet une prise de décision informée sur des sujets tels que la réactivité, la précision, le coût et l'état de préparation de l'équipement. L'Équipe de la Défense a mis en place une structure de gouvernance active pour assurer une collaboration efficace dans l'ensemble de l'organisation. Cette structure de gouvernance permet de superviser la mise en œuvre du cadre de mesure du rendement de la chaîne d'approvisionnement de la Défense au cours de l'AF 2022-2023.
- **Avancement d'une série d'initiatives intégrées visant à moderniser les processus opérationnels exécutés dans la chaîne d'approvisionnement de la Défense** : Par exemple, la Défense nationale a émis des directives pour s'assurer que les vendeurs appliquent des marques d'identification uniques aux articles de grande valeur et/ou contrôlés avant de les intégrer au système d'approvisionnement, et un contrat a été attribué pour marquer les articles détenus dans les anciens stocks. Cet effort permettra d'établir une masse critique de marquages (semblables aux codes à barres dans un magasin) pour soutenir l'adoption de la technologie d'identification automatique, qui fournira des technologies de lecture de codes à barres portatives à la communauté d'approvisionnement. Dans le cadre du projet d'identification automatique de l'information, la Défense nationale prévoit l'attribution du contrat pour la mise en œuvre de cette technologie en 2024. En mai 2023, la Défense nationale devrait fournir une mise à jour au Comité des comptes publics sur l'avancement du projet, dans le cadre de son rapport annuel sur les améliorations de la gestion des stocks.

Toutes les initiatives présentées dans cette mise à jour au Comité amélioreront la visibilité des actifs et permettront de s'assurer que les bons articles sont disponibles en quantité suffisante pour être utilisés et qu'ils sont entreposés dans des endroits offrant un meilleur niveau de service aux Forces armées canadiennes.

Conclusion

Lorsque la gouvernance de la chaîne d'approvisionnement de la Défense approuvera les résultats finaux de l'examen n° 1 et le plan de mise en œuvre des améliorations à l'automne 2022, tous les engagements liés à la recommandation n° 1 du 4^e rapport du Comité permanent des comptes publics concernant le *Rapport 3, L'approvisionnement des Forces armées canadiennes, des rapports du printemps 2020 du vérificateur général du Canada* seront respectés, ce qui mettra fin à la présente mise à jour pour le Comité.